

MÉTIERS VISÉS & DÉBOUCHÉS

- Chargé de projet Marketing
- Community Manager
- Chef de secteur vente
- Chargé d'affaires

POURSUITE D'ÉTUDES

Titre à finalité professionnelle certifié **BAC +5**

- Relation Client
- Marketing communication
- Marketing e-commerce
- Gestion de profit

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'alternant est formé et évalué à :

- Mener une mission marketing digital et commercial s'inscrivant dans la stratégie de l'entreprise.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être au moins titulaire d'un diplôme ou certification professionnelle de niveau 5 (BTS, DUT...)
- Passer un entretien de positionnement
- Signer un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

DURÉE

- 455 heures sur 12 mois
- 13 semaines au centre de formation dont mobilité à l'étranger

RYTHME

- 35 h de cours
- 1 semaine au centre de formation / 3 semaines en entreprise

TEMPS EN ENTREPRISE

- 70% du temps



NOS VALEURS AJOUTÉES

- Projet pédagogique "Passerelle" : concevoir une campagne de communication (site internet, publications, relation presse, court métrage...) destiné à mettre en lumière un sujet de société
- Mobilité internationale dans le cadre du projet "Passerelle"
- Formation centrée "Mission" co-pilotée avec les entreprises partenaires

MODULES

MARKETING ET E-BUSINESS

- Études et recherches marketing
- Marketing opérationnel
- Webmarketing



COMMUNICATION DIGITALE

- Conception de stratégie de communication
- Gestion des réseaux sociaux
- Gestion de contenus (sites web et médias sociaux)



DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

- Management commercial
- Stratégie de distribution
- Technique de vente
- Négociation commerciale



MANAGEMENT D'ÉQUIPE

- Gestion de conflits, accompagnement terrain
- Techniques et outils de recrutement centrés sur la demande
- Optimisation du Potentiel Relationnel (OPR-Vakom)



PROJETS PROFESSIONNELS ET PERSONNELS

- Mémoire sur le développement commercial et marketing.
- **Projet "Passerelle"**: Concevoir une campagne de communication destinée à mettre en lumière un sujet de société



Statut : Salarié d'une entreprise en contrat d'apprentissage

BLOCS DE COMPÉTENCES

BLOC 1 : Elaborer le plan d'action marketing et commercial de l'entreprise ou de son périmètre d'activités au service d'une stratégie omnicanale.

BLOC 2 : Soutenir le déploiement opérationnel et la performance du plan d'action commercial

BLOC 3 : Consolider la relation client et développer de nouvelles opportunités commerciales

BLOC 4 : Animer une équipe commerciale en mode collaboratif

ENTREPRISE D'ACCUEIL

✓ Entreprises qui souhaitent développer diverses stratégies commerciales et marketing, destinées à accentuer les ventes et ainsi augmenter son chiffre d'affaires.

MISSIONS EN ENTREPRISE

✓ Développer un nouveau produit/service.
✓ Développer le portefeuille client de l'entreprise.
✓ Optimiser la satisfaction client.
✓ Déployer la stratégie de communication de l'entreprise.
✓ Gérer et animer la stratégie web.



RÉMUNÉRATION

Salaire minimum mensuel au 01.06.2026

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures)
1 867,02€, Taux horaire : 12,31€

	-18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans
1ère année	27% 504€	43% 802€	53% 989€
2ème année	39% 728€	51% 952€	61% 1 138€
3ème année	55% 1026€	67% 1 250€	78% 1 456€

MÉTHODES MOBILISÉES

- Plateforme pédagogique, cours en présentiel et en distanciel, classe inversée, Kahoot, pédagogie active
- Etudes de cas et travaux dirigés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation des blocs épreuves certificatives. Une validation partielle du titre est possible.
Nom du certificateur : Institut International du Commerce et du Développement
Date d'enregistrement au RNCP 27/03/2021 et date d'échéance d'enregistrement : **27/03/2027**
RNCP N°38808. <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38808>



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Navette La Roche-sur-Yon jusqu'au CFA mise en place pour le lundi matin et vendredi midi uniquement. A 3mn, un arrêt de bus ligne "Impuls'yon". Parking élèves sur place. Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes en situation de handicap. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap (Christelle COULON) la faisabilité selon le handicap.

PRESTATIONS DE SERVICES

- **1 100 €** annuel (restauration et projet pédagogique)
- Prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de l'entreprise d'accueil
- Pré inscription de **30 €**



Une enquête menée sur l'insertion professionnelle révèle que **50 %** des anciens élèves sont en formation et **45.5 %** sont en situation d'emploi.



Statut : Salarié d'une entreprise en contrat d'apprentissage

PRINCIPES ET CARACTÉRISTIQUES

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE

- Jeune de moins de 30 ans
- 455 heures de cours

RYTHME

- 1 semaine en formation
- 3 semaines en entreprise
- 35 heures de cours

- Début de contrat : dès le **01/07/2026**
- Période d'essai de 45 jours travaillés en entreprise
- CDD de 12 mois
- 5 semaines de congés payés par an
- Fin de contrat : dès le **29/08/2027** maximum

Pour les contrats d'apprentissage conclus à partir du 1er juillet 2025 préparant à un diplôme ou titre de niveau Bac +3 et plus (niveaux 6 et 7 du RNCP), l'employeur doit s'acquitter d'une participation forfaitaire obligatoire et définitive de 750 € par contrat.

DÉMARCHES À SUIVRE

DEMANDE D'INFORMATION

- Contacter la MFR IFACOM
- Envoi de documentation et/ou dossier de candidature

PARTENARIAT

- Entretien de motivation pour valider le projet professionnel du jeune
- Rencontre avec l'entreprise pour valider ses besoins
- Mise en relation de jeunes en recherche des entreprises intéressées
- Contacts réguliers par téléphone ou e-mail
- Organisation d'un job dating en avril

RENTRÉE SCOLAIRE

- Envoi du dossier de rentrée à la famille fin août
- Rentrée scolaire en septembre (intégration possible jusqu'à fin octobre selon les places disponibles).

Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

SIMULATION FINANCIÈRE

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

Salaire minimum mensuel au **01.06.2026**

Salaire minimum brut mensuel (base 35 heures) 1 867,02€, taux horaire : 12,31€

La rémunération dépend de l'âge, de l'année de formation et de la situation du jeune avant le contrat.

	-18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans
1ère année	27% 504€	43% 802€	53% 989€
2ème année	39% 728€	51% 952€	61% 1 138€
3ème année	55% 1 026€	67% 1 250€	78% 1 456€

+26 ans 100% du SMIC. Pas de charges patronales pour les contrats d'apprentissage (-10 salariés)

Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération plus élevée.

RÉMUNÉRATION EN PROFESSIONNALISATION

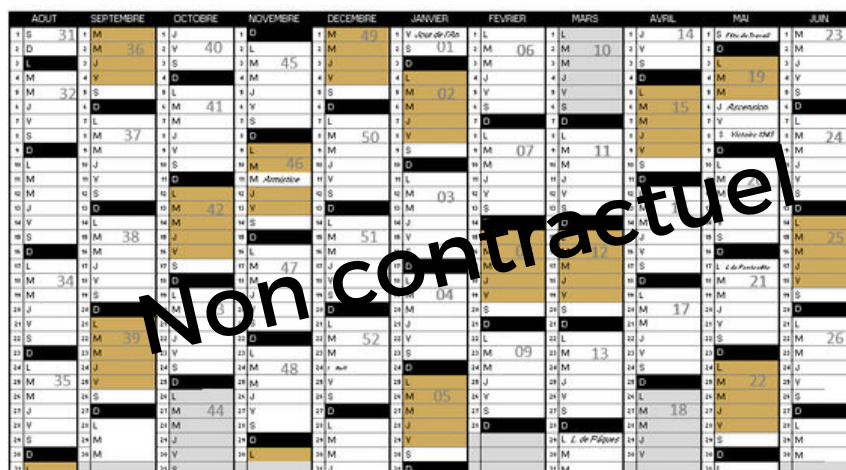
	-21 ans	21 à 26 ans	+26 ans
Diplôme inférieur au Bac	55% 1 026 €	70% 1 306 €	85% 1 586 €
Diplôme supérieur au Bac	65% 1 213 €	80% 1 493 €	100% 1 867 €

LE PLANNING DE FORMATION BAC +3 RACM

PLANNING 1ÈRE ANNÉE - CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Planning prévisionnel 2026-2027 - Sous réserve de modifications

Rythme alternance : 1 semaine en centre de formation/ 3 semaines en entreprise (exemple : non contractuel)



 Semaines en formation à IFACOM (35 heures)